



## RÉSOLUTION

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité a tenu sa 25<sup>ème</sup> Rencontre Nationale du 20 au 22 mai 2016 à Moutiers et La Léchère, pour y exiger, avec le collectif local « Sauvons notre Hôpital », la réouverture des Urgences et de la Chirurgie orthopédique au bon endroit.

Lors de ces journées, la CN a travaillé en profondeur sur les GHT (Groupements Hospitaliers de Territoire). Pour elle, ces regroupements imposés et généralisés sur tout le territoire de manière opaque :

- réduisent les dépenses de santé solidaires
- bafouent la démocratie en minorant le rôle des usagers citoyens, des personnels et élus locaux dans leur création,
- renforcent les phénomènes dommageables de concentration et de métropolisation et vont contribuer à mettre à mal le service public sanitaire de proximité et accentuer les désertifications sanitaires.

Pour la Coordination Nationale, il est absolument indispensable de partir d'abord des besoins sanitaires des populations et des territoires avant toute réforme ; les arguments administratifs et financiers doivent leur être subordonnés.

Le faible nombre de médecins est un faux prétexte de fermeture ; avec plus de 80% des français, il faut exiger de réguler enfin l'installation des médecins généralistes et spécialistes ; seule solution pour

résoudre les déserts médicaux tant pour les soins de premier recours que pour la crise démographique de l'ensemble des hôpitaux publics.

Sur ces bases, la Coordination Nationale, membre de la NSED (Notre Santé En Danger) et de Convergence des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics, appelle à soutenir toutes les initiatives unitaires s'opposant aux logiques destructrices (dont les GHT sont le fer de lance) et notamment l'action du 31 mai 2016 devant le Ministère de la Santé, lancée par le personnel de Ville Evrard.

Notons un symbole fort : cette 25<sup>ème</sup> Rencontre Nationale se clôture à Notre Dame de Briançon en Savoie, lieu de naissance d'Ambroise Croizat, ministre du Travail, porteur de la loi du 22 mai 1946 posant le principe de la généralisation de la Sécurité Sociale, soit 70 ans jour pour jour après son vote.

Moûtiers Savoie 22 mai 2016

	<p><b>COORDINATION NATIONALE</b> des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité <i>(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)</i> Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE Secrétariat : Lundi/jeudi/vendredi de 13h30-17h00 et mardi/mercredi : 9h00-12h30 Tél : 09 67 04 55 15 SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025 Association agréée - Arrêté du 11/06/2013 - N2011RN0190 Site : <a href="http://www.coordination-nationale.org">http://www.coordination-nationale.org</a> Contact : <a href="mailto:postmaster@coordination-nationale.org">postmaster@coordination-nationale.org</a> Présidente : Françoise NAY <a href="mailto:jean.rostandivry@wanadoo.fr">jean.rostandivry@wanadoo.fr</a> Adresse : 3 rue Coutant - 94200 IVRY sur SEINE - Tél. 01 46 72 63 82 - 06 07 89 06 57 Vice-Présidente : Hélène DERRIEN <a href="mailto:derrien-h@laposte.net">derrien-h@laposte.net</a> Adresse : 5 impasse Emmy Leuze Hirschfeld - 29900 CONGARNEAU - Tél. 02 56 04 86 96 - 06 77 36 35 98</p>
---	--